



L'Escrime est un élément important de notre patrimoine historique.

Nos Rois de France ont tous pratiqué l'Escrime qui, au-delà d'une technique de défense, faisait partie intégrante d'un savoir vivre au même titre que la danse, la musique, l'équitation, le chant.

Louis XIV lui-même commença, dès l'âge de dix ans, à "faire des armes".

Ainsi, au cours des siècles, des Maîtres d'Armes renommés ont donné à l'Escrime ses lettres de noblesse et se sont regroupés dès le XVI^{ème} siècle pour faire valoir et reconnaître leur profession.

En 1567, Charles IX reconnaissait les statuts des "Maîtres Joueurs et Escrimeurs d'Espée" devenus plus tard "les Maîtres en fait d'armes des Académies du Roy". Les rois de France qui se succédèrent : Henri III, Henri IV, Louis XIII, confirmèrent les statuts et accordèrent lettres et patentes à la Communauté.

En 1656, Louis XIV accorda à la Compagnie des armoiries.

L'Académie d'Armes de France perdure cette tradition.

Aujourd'hui, l'Académie d'Armes de France, structurée en association loi de 1901, est soucieuse du maintien de l'Histoire de l'Escrime, de son glorieux passé, mais également de son évolution.

L'Académie d'Armes de France regroupe des Maîtres d'Armes passionnés par leur art, garants de l'éthique de la maîtrise, et désireux de contribuer à l'évolution de la profession de Maître d'Armes.

L'Académie d'Armes de France a pour but :

- ◆ De veiller au maintien et au développement du statut et du métier de Maître d'Armes
- ◆ D'assurer et de divulguer l'histoire de l'Escrime très présente dans la tradition française

- ◆ De participer au développement et à l'évolution de l'Escrime qu'elle soit sportive ou artistique
- ◆ D'être vigilante sur la qualité de la formation des enseignants

En parfaite relation avec la Fédération Française d'Escrime,
l'Académie d'Armes de France :

- ◆ Participe à la mise en place et à l'évolution des diplômes d'Escrime (Sportive et Artistique)
- ◆ Met en œuvre des supports pédagogiques
- ◆ Organise des stages d'Escrime Artistique
- ◆ Participe à différentes manifestations liées à l'Escrime
- ◆ Organise les championnats de France des Maîtres d'Armes
- ◆ Collabore aux travaux de la Fédération Française d'Escrime, notamment au sein du Comité Directeur et de ses Commissions
- ◆ Apporte ses compétences et son expérience pour la mise en place de manifestations et de spectacles d'Escrime Artistique

LE BUREAU

Président : Maître Michel OLIVIER
Maître d'Armes

Maître Expert d'Escrime Artistique
Membre Comité Directeur Fédération Française d'Escrime
Président de la Commission Escrime Artistique fédérale

Secrétaire Général : Maître Jean-Noël HAUTEFAYE
Maître d'Armes

Maître Expert d'Escrime Artistique
Membre de la Commission Escrime Artistique fédérale

Secrétaire : Maître Olivier PATROUX-GRACIA
Maître d'Armes
Maître d'Armes d'Escrime Artistique et de Spectacle
Membre de la Commission Escrime Artistique fédérale

Trésorier : Maître Gérard DELAVAQUERIE
Maître d'Armes

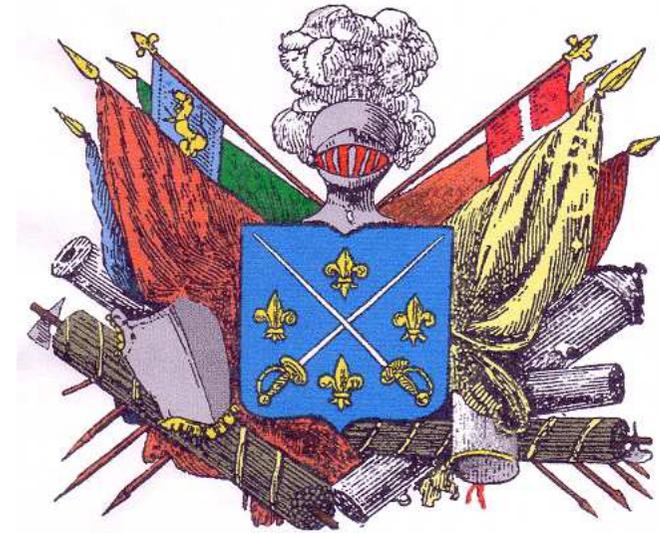


STAGE D'ESCRIME



SPECTACLE D'ESCRIME

Siège social : 5 rue Gît le Cœur 75006 PARIS
Adresse courrier : 47 ave de la Malmaison 78170 LA CELLE ST
CLOUD ☎ 06 16 28 29 82
www.escime-aaf.fr



Académie d'Armes de France

Siège social : 5 rue Gît le Cœur 75006 PARIS
Adresse courrier : 47 ave de la Malmaison
78170 LA CELLE ST CLOUD
☎ 06 16 28 29 82
www.escime-aaf.fr